



**VOTRE DEMANDE DE MÉDAILLE  
DU TRAVAIL  
COMMENT ÇA MARCHE ?**



# VOTRE DEMANDE DE MÉDAILLE DU TRAVAIL





-  Pour déposer une demande pour la médaille d'honneur agricole, cliquez sur le lien : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhagricole>
-  Pour déposer une demande en ligne pour la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, cliquez sur le lien : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhrdc>
-  Pour déposer une demande pour la médaille d'honneur du travail, cliquez sur le lien : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>

Descriptif de la procédure sur le portail "Demarches Simplifiées" :

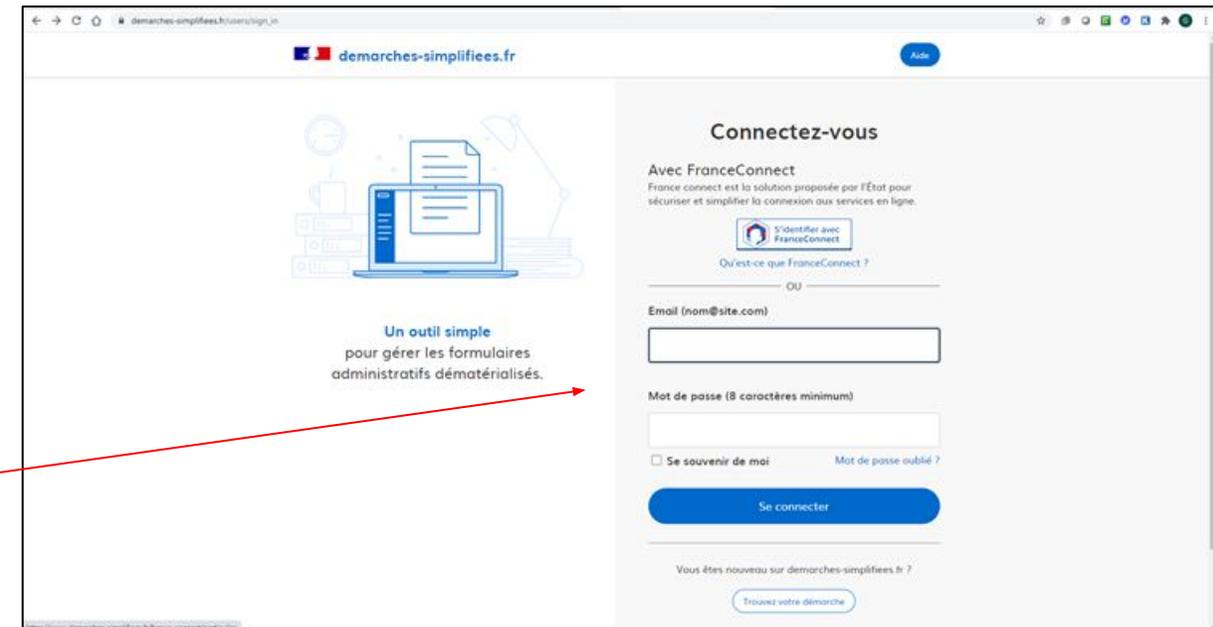
> Descriptif de la procédure - format : PDF   - 0,31 Mb

1

Je me connecte sur le site de la préfecture de mon lieu de résidence et je clique sur le lien *demande médaille d'honneur du travail*

2

Je me connecte au service au travers de *démarches-simplifiées* ou au travers de *France-connect* (pour ce dernier je peux utiliser mes identifiants impots.gouv, Ameli ou ...)

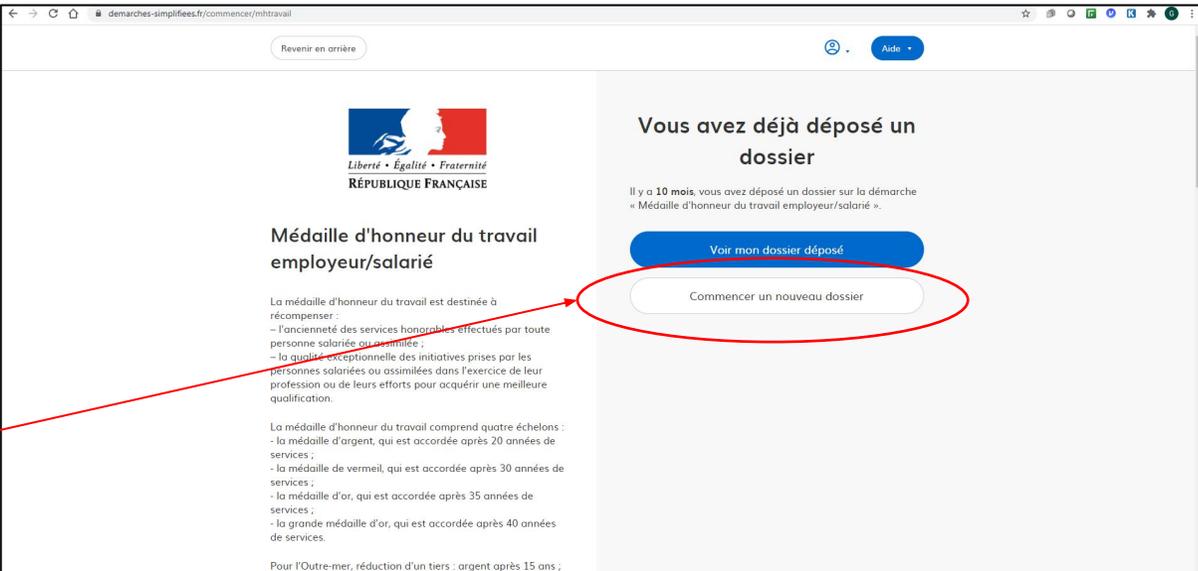




# VOTRE DEMANDE DE MÉDAILLE DU TRAVAIL

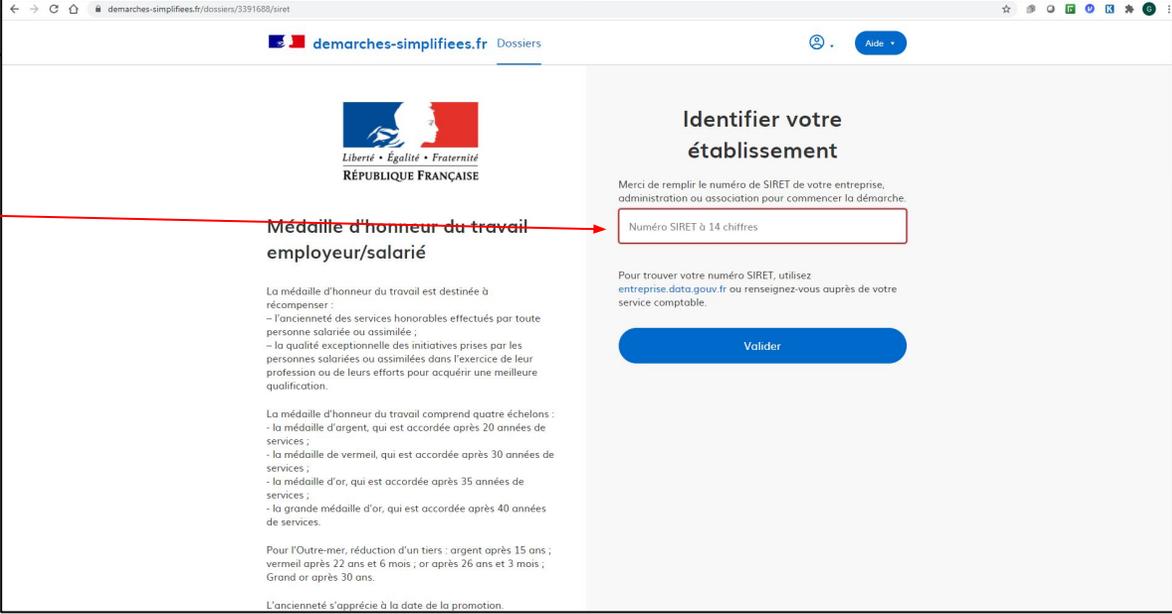
3

Une fois connecté au site de demande de médaille du travail, je commence à créer mon dossier



4

J'identifie mon entreprise en renseignant Le numéro (14 chiffres) SIRET de mon Entreprise (*numéro disponible sur ma fiche de paie en haute à gauche*)





# VOTRE DEMANDE DE MÉDAILLE DU TRAVAIL

**5** Je renseigne les informations demandées me concernant

**6** Je précise le type de médaille demandé :

- **Argent** : 20 ans de service
- **Vermeil** : 30 ans de service
- **Or** : 35 ans de service
- **Grand Or** : 40 ans de service

Il y a deux promotions chaque année :



Quelle est la date limite pour faire ma demande ?

- avant le **1<sup>er</sup> octobre** pour la promotion du 1<sup>er</sup> janvier
- avant le **15 avril** pour la promotion du 14 juillet

1. A - Coordonnées du demandeur (employeur ou salarié)

A.01 - Nom ou Service \*

A.02 - Téléphone \*

A.03 - Courriel \*

4. D - Echelons sollicités

D.01 - Argent \*  
accordé après 20 ans de service ; Outre-mer : 15 ans  
Sélectionnez une des deux valeurs  
 Oui  Non

D.02 - Vermeil \*  
accordé après 30 ans de service ; Outre-mer : 22 ans 6 mois  
Sélectionnez une des deux valeurs  
 Oui  Non

D.03 - Or \*  
accordé après 35 ans de service ; Outre-mer : 26 ans 3 mois  
Sélectionnez une des deux valeurs  
 Oui  Non

D.04 - Grand Or \*  
accordé après 40 ans de service ; Outre-mer : 30 ans  
Sélectionnez une des deux valeurs  
 Oui  Non

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

[Déposer le dossier](#)



# VOTRE DEMANDE DE MÉDAILLE DU TRAVAIL

7

Je demande mon attestation employeur sur MyHR en cliquant sur :  
1 - Demande de service  
Puis  
2- Demande Attestation  
Puis  
3- Attestation employeur

The screenshot shows the 'SERVICES' section of the MyHR portal. It features a navigation bar with 'SERVICES' and a user icon. Below, there are several service categories: 'INFORMATIONS PERSONNELLES' (with a document icon), 'PROTECTION DES DONNÉES' (with a magnifying glass icon), 'MON PROFIL' (with an eye icon), 'SERVICES ADMINISTRATIFS' (with a hand writing icon), 'MON HRBP' (with a mobile phone icon), and 'ACCÈS À MYPULSE' (with a pulse icon). To the right, there is a 'DOCUMENTATION' section with a list of document links and a 'DIDACTICIELS' section with a note that no didactic material is available.

8

Je choisis entre une réception de l'attestation par courriel ou à mon domicile.

The screenshot shows the 'DEMANDE DE SERVICE' page. It has a blue header with the title 'DEMANDE DE SERVICE'. Below the header, there are three main sections: 'Données personnelles' (with a sub-link for CV, address, and distance), 'Demandes des salariés' (with sub-links for various requests like paternity leave, transport reimbursement, CET, etc.), and 'Demande de support'.



# VOTRE DEMANDE DE MÉDAILLE DU TRAVAIL

9

Je joins les pièces suivantes à mon dossier :

- Attestation employeur
- Carte d'identité

Si une partie de ma carrière a été effectuée hors Airbus, il me sera nécessaire d'obtenir la/les attestation/s auprès de mes précédents employeurs. Je devrai alors renseigner le fichier de calcul automatique de l'ancienneté.

12. L - Pièces à joindre

**L.01 - Attestation des périodes travaillées \***  
Joindre une attestation signée par l'employeur des services ouvrant droit à la médaille OU télécharger et remplir l'attestation cosignée par le salarié et l'employeur, comprenant un tableau de calcul automatique de l'ancienneté.  
(Télécharger le zip, choisir un des formats de fichier proposés, l'enregistrer, le remplir puis le joindre, signé, sous format .pdf.)  
Veuillez télécharger, remplir et joindre [le modèle suivant](#)  
 Aucun fichier choisi

**L.02 - Photocopie d'une pièce d'identité \***  
 Aucun fichier choisi

**L.03 - Si besoin, ajouter le verso de la pièce d'identité ci dessous.**  
Si la pièce d'identité est en deux parties seulement.  
 Aucun fichier choisi

**L.04 - Réduction d'ancienneté**  
Si vous êtes concerné, joindre la photocopie du titre de pension du titre de pension en cas d'incapacité au travail supérieure à 50%.  
 Aucun fichier choisi

Votre brouillon est automatiquement enregistré. [En savoir plus](#)

Cette démarche est gérée par :  
Service de l'état.  
Service de l'état

10

Je dépose mon dossier en ligne



# VOTRE DEMANDE DE MÉDAILLE DU TRAVAIL

## Gratification :

**1/2 mois du salaire brut (y compris l'ancienneté)**

### non-cadres

(Salaire brut mensuel + ancienneté mensuelle brute) / 2

### cadres

(Salaire brut mensuel + ancienneté annuelle brute / 12) / 2



Afin de lancer le paiement par Airbus, je devrai renseigner un **Google Form** ⇒ [je clique ici](#)

*A compléter dès que la Préfecture aura traité ma demande (suivi en ligne de ma demande possible)*

*En l'absence de réponse au Google Form, aucun paiement ne sera réalisé.*

**Attention !** la gratification Airbus est calculée au prorata de ma présence chez Airbus.

*Ex : je demande la médaille 20 ans mais je n'ai travaillé que 10 ans chez Airbus. Je ne recevrai que 10/20 soit la moitié de la gratification.*

### DATES DE VERSEMENT SUR LE SALAIRE

- ❑ **Toulouse** : mois de mai pour la promotion du 1er janvier et mois de novembre pour la promotion du 14 juillet.
- ❑ **Nantes** : mois de juin pour la promotion du 1er janvier et mois de décembre pour la promotion du 14 juillet.
- ❑ **Saint-Nazaire** : mois d'avril pour la promotion du 1er janvier et mois de novembre pour la promotion du 14 juillet.
- ❑ **Airbus SAS** : en décembre, quelle que soit la promotion

**À noter :** la gratification n'est ni assujettie à l'impôt sur le revenu, ni aux cotisations de Sécurité Sociale.

Retrouvez le processus Airbus

▶ **CLIQUEZ ICI**